



comité régional des associations
de jeunesse et d'éducation populaire
Occitanie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SOMMAIRE



LE CRAJEP OCCITANIE

1	LE CRAJEP	p. 3
2	LE RESEAU	p. 4
3	LES INSTANCES DIRIGEANTES	p. 6
4	L'EQUIPE SALARIEE	p. 8
5	UNE ACTION DE TETE DE RESEAU	p. 8

AXE 1 : ANIMATION DU RESEAU

1	RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RESEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL	p. 9
2	VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES	p. 10
3	ANIMATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES	p. 11
4	DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES	p. 12
5	CRISE COVID-19 : ADAPTATION DES MODALITES D'ANIMATION DU RESEAU ET DE COMMUNICATION POUR UNE MOBILISATION GENERALE !	p. 14

AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU ROLE POLITIQUE

1	DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE UTILES EN PERIODE DE CRISE	p. 16
2	PRISES DE PAROLES PUBLIQUES ET ACTIONS DE PLAIDOYER	p. 16
3	ORGANISATION D'UNE RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS	p. 17
4	ORGANISATION D'UNE RENCONTRE PUBLIQUE	p. 18
5	UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION	p. 19
6	LES PARTENAIRES ET LES INSTANCES CONCERNES	p. 19

AXE 3 : COORDINATION D' ACTIONS COLLECTIVES

1	PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : ORGANISATION D'UN WEBINAIRE REGIONAL PROVOC	p. 23
2	RECONTRES THEMATIQUES ET TERRITORIALES DU CONSEIL REGIONAL DES JEUNES OCCITANIE	p. 25
3	ACTION DE PROMOTION DE L'ANIMATION VOLONTAIRE ET DE L'ENGAGEMENT EDUCATIF	p. 26
4	ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CREPS DE TOULOUSE	p. 27



1. LE CRAJEP

OBJET

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Occitanie est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Education Populaire à l'échelle du territoire régional.

SES MISSIONS

- ⇒ **Représenter les associations** de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences
- ⇒ **Construire une parole commune**, faire des propositions
- ⇒ **Contribuer aux politiques publiques** de jeunesse et d'éducation populaire
- ⇒ **Défendre et promouvoir le secteur** jeunesse -éducation populaire
- ⇒ **Valoriser l'action des associations** de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives
- ⇒ **Favoriser l'information, la concertation, l'échange, la réflexion** entre ses membres
- ⇒ **Favoriser l'action collective** et le développement de projets communs.

DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

- ⇒ Pour une politique transversale de jeunesse
- ⇒ Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire
- ⇒ Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement
- ⇒ Pour une Europe citoyenne et sociale
- ⇒ Pour une nouvelle organisation de l'action publique.

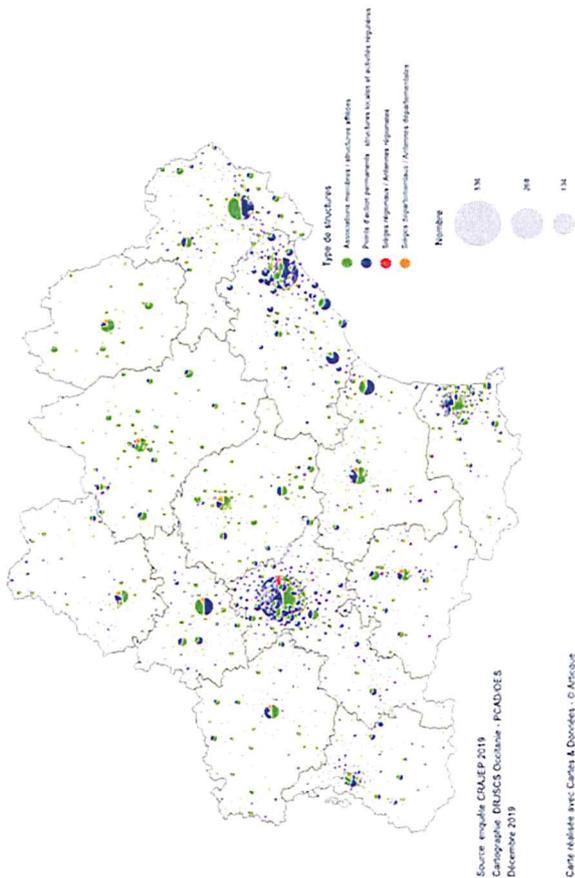
2. LE RESEAU

UN RÉSEAU IMPORTANT EN RÉGION OCCITANIE

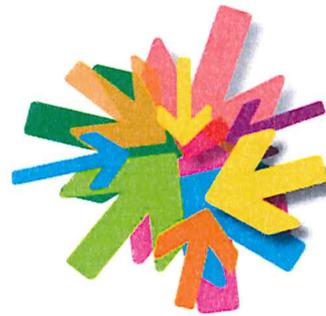
Le CRAJEP est une tête de réseau associative. Il réunit des organisations régionales (associations, unions, fédérations) réunissant elles-mêmes des échelons départementaux et/ou locaux.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont présentes sur l'ensemble de la région et s'adressent à des milliers de jeunes et d'adultes.

Implantation des membres du CRAJEP et de leurs réseaux en Occitanie



Le Crajep en chiffres



27 associations régionales membres avec 8 700 points d'implantation locale (associations, sièges, structures locales et activités régulières).

2 467 communes où au moins une structure membre du CRAJEP est localisée, soit 55% des communes d'Occitanie.

1 900 000 bénéficiaires des activités, soit un habitant sur trois de la région concerné par l'activité des associations du CRAJEP.

700 000 adhérents (personnes physiques), 52 000 bénévoles mobilisés (hors bénévoles occasionnels), 6 300 volontaires mobilisés (services civiques et CEE).

18 200 emplois soit 8 000 ETP salariés au niveau des associations régionales et départementales.

Source : Enquête Crajep 2019
Etat des lieux sur données 2018.

Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire régional et développent de nombreuses actions et des services variés avec et pour les habitants :

Porteuses de valeurs de solidarité, d'égalité, de laïcité, les associations régionales et leurs structures locales interviennent dans des champs divers : les vacances et les loisirs, la culture, le sport, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la promotion des échanges culturels, la mobilité des jeunes, le développement des solidarités, l'engagement citoyen, la formation et l'insertion, les lieux d'accueils pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le développement rural et agricole....



3. LES INSTANCES DIRIGEANTES

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRAJEP OCCITANIE AU 22/09/2020

AFEV	GHANDOUR Soizic	Titulaire
AROEVEN	LEGE Eve	Suppléante
CEMEA	FAURE Fabienne	Titulaire
CENTRES SOCIAUX	CHAZE Caroline	Suppléante
CIVAM	WEILL Alexandre	Titulaire
COTRAVAUX	MOREAUX François	Suppléant
CRAFAL	BANIOL Marie-Claude	Titulaire
EEDF	DEVALCOURT Rodolphe	Suppléant
FAMILLES RURALES	LEBEAU Raphaël	Titulaire
FMJC	LOCURATOLO Marco	Suppléant
FNCTA	SAVIGNAC-SERRES Chantal	Titulaire
FOYERS RURAUX	BRODIN Nicolas	Suppléant
LES FRANCAS	DUPLOUY Aurélie	Titulaire
JPA	GUINVARCH André	Suppléant
LEC GRAND SUD	LEBEGUE Christophe	Titulaire
LEO LAGRANGE	SURROCA Lilian	Suppléante
LES PETITS DÉBROUILLARDS	VANGELISTA Charles	Titulaire
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	COURBIER Alain	Suppléant
MRJC	JEAN-PIERRE Daniel	Titulaire
OCCE	LE MONTAGNER Jacques	Suppléant
PEUPLE ET CULTURE	LOWY Christine	Titulaire
SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE	NOVELLI Albert	Suppléant
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	VAYSSOUZE Maguy	Titulaire
UCPA	DESCOURS Nicole	Suppléante
UFCV	PERIE Claudine	Titulaire
ARPEP	MORIN-POULARD Anne-Flora	Suppléante
URHAJ	BRU Marc	Titulaire
	BEYRAT Jean-Jacques	Suppléant
	MAJDFAR Kamyar	Titulaire
	ARNAUD Gérard	Suppléant
	JOLI Regini	Titulaire
	O'SULLIVAN Kévin	Suppléant
	FOURESTIER Christelle	Titulaire
	<i>Pas de suppléant désigné</i>	
	GUEGAN Hervé	Titulaire
	SCOPEL Marc	Suppléant
	COCHETEL Denis	Titulaire
	LECOQ Noémie	Suppléante
	GUILLAUME Séverine	Titulaire
	SANCHEZ - HERNANDEZ Marie	Suppléante
	COLSON Line	Titulaire
	DUBERNARD David	Suppléant
	EL OUAZIZI Karima	Titulaire
	ZAKI Nabil	Suppléant
	BOURGEOIS Pierre	Titulaire
	COUSTALS Pauline	Suppléante
	LABONNE Thomas	Titulaire
	MATHELIN Virginie	Suppléante
	BAUDRILLER Sophie	Titulaire
	LAUZENT Valérie	Suppléante
	MAYNADIER François	Titulaire
	BABY Michel	Suppléant
	TABERLY Emilie	Titulaire

COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE

AVANT LE 22/09/2020

PRESIDENT	GUEGAN Hervé
VICE PRESIDENTE	TABERLY Emilie
VICE PRESIDENTE	PERIE Claudine
SECRETAIRE	MAJDFAR Kamyar
TRESORIERE	BAUDRILLER Sophie
TRESORIERE ADJOINTE	GHANDOUR Soizic
MEMBRE	COLSON Line
MEMBRE	MAYNADIER François
MEMBRE	LEBRIS Elisabeth
MEMBRE	TOMEO Alain

COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE

ELU LE 22/09/2020

PRESIDENT	GUEGAN Hervé
VICE PRESIDENTE	TABERLY Emilie
VICE PRESIDENTE	PERIE Claudine
SECRETAIRE	MAJDFAR Kamyar
SECRETAIRE ADJOINT	MAYNADIER François
TRESORIERE	BAUDRILLER Sophie
TRESORIERE ADJOINTE	GHANDOUR Soizic
MEMBRE	COLSON Line
MEMBRE	WEILL Alexandre
MEMBRE	JEAN PIERRE Daniel

LES ASSOCIATIONS MEMBRES :

Chaque association adhérente participe sur une logique bénévole aux instances statutaires et aux groupes de réflexion portés par le CRAJEP.

Les membres adhérents du CRAJEP sont représentés par deux personnes (un titulaire et un suppléant) au Conseil d'Administration du CRAJEP.

4. L'EQUIPE SALARIEE

⇒ **Un poste permanent de Directrice** occupé par Marianne Loiseau-Naïl. Il correspond à 1 ETP.

⇒ **Un poste d'assistante administrative**, mis à disposition du CRAJEP, par Familles rurales Hérault en 2020.

5. UNE ACTION DE TETE DE RESEAU

UNE ACTION DE COORDINATION ET D'ANIMATION AU NIVEAU RÉGIONAL

La coordination et l'animation du réseau régional contribuent à tisser et à entretenir des liens entre les membres pour permettre un travail d'échange, de mutualisation et de réflexion sur l'éducation populaire et la jeunesse au niveau régional.

Le CRAJEP conduit son action de tête de réseau en assurant différentes missions et fonctions spécifiques et essentielles, au bénéfice de son réseau :

Représentation :

- ⇒ Participation à des instances de décisions politiques
- ⇒ Représentation active auprès des pouvoirs publics
- ⇒ Rôle de veille et d'interpellation
- ⇒ Contribution à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Promotion et valorisation :

- ⇒ Actions de communication, production d'outils partagés, pour une meilleure reconnaissance
- ⇒ Portage d'une parole collective et défense de valeurs communes
- ⇒ Défense de la spécificité du modèle associatif, des principes et des actions de l'éducation populaire.

Animation du réseau :

- ⇒ Mise en place d'espaces d'échange, de coopération, de mise en synergie : rencontres, réflexions, échanges de pratiques, de compétences, d'expériences et de savoir-faire...
- ⇒ Mise en œuvre et coordination d'actions fédératrices
- ⇒ Information des adhérents, fonction ressources et de conseils auprès des membres et des acteurs des territoires.

Mutualisation de moyens et de services :

- ⇒ Développement d'actions collectives : développement de projets, en appui sur l'expertise des associations adhérentes
- ⇒ Appui au développement de projets d'intérêt régional et aux partenariats associatifs.



1. RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RESEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL

Plateforme représentative des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP tient sa principale ressource de la mobilisation et de l'investissement de ses associations membres.

2020 : une année particulière en ce qui concerne l'animation du réseau régional...

En cette année marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, les périodes de confinement, le CRAJEP s'est réorganisé, afin de maintenir une dynamique collective, à distance... et pour être en soutien à ses associations membres.

Le CRAJEP s'attache à remplir sa mission essentielle d'animateur de réseau, par :

Le développement des liens inter-réseaux :

L'enjeu est de créer une dynamique ascendante et participative, mais aussi de faciliter la mutualisation et la connaissance inter réseaux.

- ⇒ **Animer des actions fédératrices et mobilisatrices**, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, mais aussi valoriser la diversité et l'utilité de leurs projets.
- ⇒ **Développer l'interconnaissance** entre les membres du réseau pour encourager la mutualisation, les échanges, la coopération et à la construction d'une parole commune...
- ⇒ **Favoriser la connaissance** des activités de chaque association membre et de leur fonctionnement.

L'animation de la vie du CRAJEP :

- ⇒ **Assurer le bon fonctionnement de la vie statutaire et des espaces d'échanges** pour favoriser la mobilisation de ses membres autour du projet et des actions du CRAJEP...

Le développement de sa fonction « lieu ressource » :

En interne, le CRAJEP est un espace de veille et d'échanges d'informations entre ses membres.

- ⇒ **Favoriser la remontée, le partage et la capitalisation des informations** sur les initiatives et les positionnements des organisations membres.
- ⇒ **Contribuer au partage d'expériences** et d'expertises entre les réseaux.
- ⇒ **Être un espace de veille et de régulation** concernant des difficultés rencontrées par les AJEP au niveau régional.

Le renforcement de l'information et de la communication interne et externe :

- ⇒ **Développer l'information du réseau.** La mobilisation des organisations membres passe par une plus grande appropriation des travaux et réflexions du CRAJEP. Cela suppose de développer des outils d'information internes, mais aussi de rendre plus lisibles les actions à l'externe.

2. VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES

L'animation du réseau régional passe par la mise en place d'instances d'échange et d'espaces de rencontre entre les membres du CRAJEP. **En 2020, le CRAJEP s'est organisé pour maintenir ses réunions d'instances, pour mettre en place des rencontres spécifiques, afin de permettre aux associations d'échanger dans un contexte complexe et de les aider à mieux faire face à la crise.**

• UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UN BUREAU MOBILISES

Le CA et le Bureau se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2020, en visioconférence à compter de mars 2020, pour s'adapter aux mesures sanitaires. Ils ont fortement mobilisés les membres du CRAJEP dans cette période de crise, et ont été des espaces d'échanges importants et ressources pour les associations. Les CA ont généralement été suivis et/ou précédés d'un Bureau, chargé de préparer les dossiers à traiter et de mettre en œuvre les orientations et décisions arrêtées.

• ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE PREVUE EN JUIN, REPORTEE EN SEPTEMBRE

Elle s'est tenue le **22 septembre 2020 en visioconférence** (initialement prévue le 18 juin 2020).

• RENOUELEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES

Les instances du CRAJEP Occitanie, CA et Bureau, ont été renouvelées le **22 septembre 2020** à l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire et du Conseil d'administration qui a suivi l'AG.

• ANNULATION DU SEMINAIRE ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020

Le séminaire annuel qui devait se dérouler le **2 avril 2020**, à la MJC de Narbonne a été annulé en raison du confinement. Il devait nous permettre de travailler sur le projet d'orientation 2020-2022 du CRAJEP.

INSTANCES 2020	PARTICIPATION	NOMBRE DE RENCONTRES ET DATES
<i>CRAJEP OCCITANIE - 27 associations adhérentes – 11 réunions d'instances</i>		
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	23 associations présentes et 1 représentée (sur 27 adhérents en 2020)	1 AGO 22 septembre 2020 en visio.
CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 associations présentes et 4 représentées	4 CA 3 mars 2020 en présentiel
	20 associations présentes et 2 représentées	18 juin 2020 en visio.
	23 associations présentes et 1 représentées	22 septembre 2020 en visio.
	21 associations présentes et 2 représentées	8 décembre 2020 en visio.
BUREAU	7 membres présents	6 Bureaux 27 février 2020 en présentiel
	9 membres présents	7 avril 2020 en visio.
	9 membres présents	12 mai 2020 en visio.
	6 membres présents	7 juillet 2020 en visio.
	8 membres présents	14 septembre 2020 en visio.
8 membres présents	9 novembre 2020 en visio.	
ANNULATION DU SÉMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		1 séminaire interne Prévu le 2 avril 2020 à la MJC de Narbonne

3. ANIMATION DE COMMISSIONS THEMATIQUES

Les commissions et groupes de travail du CRAJEP réunissent des salariés et des bénévoles des associations régionales membres. Ce sont des lieux de réflexion, d'élaboration collective, de co-construction de propositions et des instances d'information, d'échanges et de mutualisation entre les membres. Elles peuvent ainsi aboutir à la mise en œuvre de contributions collectives ou de projets communs entre associations.

Les réunions de commission ont été moins nombreuses en 2020, compte-tenu du contexte, et certains travaux des commissions ont été stoppés sur une partie de l'année.

COMMISSIONS REGIONALES ACTIVES EN 2020

➔ Commission Formation :

Cette commission s'est mise en place en 2017 pour traiter des questions liées à la formation des volontaires (BAFA/BAFD) et à la formation professionnelle aux métiers de l'animation. Elle réunit les associations membres, organismes de formation.

◇ Groupe projet Formation à l'animation volontaire - BAFA :

Mise en œuvre et adaptation, au vu du contexte, d'une **action collective pour promouvoir l'animation volontaire et l'engagement éducatif**, avec une campagne de communication numérique, en appui sur différents outils de communication réalisés sur le BAFA (vidéo et flyer à destination des jeunes...).



➔ Commission Mobilité européenne et internationale des jeunes :

Cette commission permet le partage d'informations sur le contexte, les enjeux, l'actualité, les problématiques de nos associations, mais également le partage d'outils, d'expériences et de compétences inter réseaux...

Echanges sur le contexte régional et sur les relations institutionnelles et partenariales au niveau de la mobilité des jeunes : rencontre avec la DRJSCS Occitanie, le 10 janvier, autour de l'activité de la Plateforme régionale mobilité (groupes de travail thématiques et collectifs départementaux...), de la Plateforme numérique Eole animée par le CRIJ, du Plan de formation régional (DRJSCS) des acteurs de la mobilité.

Travail engagé sur une parole politique du CRAJEP en faveur du développement de nos actions autour de la mobilité européenne et internationale des jeunes. Cette contribution collective issue des travaux de la commission, devait être présentée à l'occasion de l'AG du CRAJEP initialement prévue le 18 juin 2020, pour porter une parole commune auprès de l'Etat et de la Région. Ce travail de plaidoyer est reporté en 2021.

COMMISSIONS ASSOCIATIONS MEMBRES PARTICIPANTES	NOMBRE ET DATES DES RENCONTRES 2020
COMMISSION FORMATION—BAFA <i>Ligue de l'enseignement, Les Francas, Ufcv, Aroéven, Ceméa, Ucpa, Eedf, Léo Lagrange, Lec, Sgdf, Smf, Familles rurales...</i>	4 réunions 6 mars 2020 11 septembre 2020 5 novembre 2020 9 décembre 2020
COMMISSION MOBILITE <i>Ligue de l'enseignement, Aroéven, Peuple et culture, Afev, Les Francas, Cotravaux, Familles rurales, Ceméa, Fmjc, Léo Lagrange...</i>	1 réunion 10 janvier 2020 <i>Réunion prévue le 11 mars 2020 annulée</i>

4. DEVELOPPEMENT DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES

Pour mieux jouer son rôle de structure ressource, pour soutenir ses membres par des analyses de l'environnement politique et social, mais également pour promouvoir les associations et accroître la visibilité du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire en région, **le CRAJEP dispose de plusieurs outils d'information et de communication.**

LE SITE INTERNET : UN OUTIL POUR LE GRAND PUBLIC ET UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RESEAU

⇒ **En 2020 : Plus de 11 000 pages vues sur le site.**

Il constitue une « vitrine » pour le grand public et les partenaires, mais est aussi un lieu ressource pour les membres du CRAJEP. Il permet à la fois :

- ⇒ une visibilité des objectifs, des actions, de l'actualité du CRAJEP et de ses membres (temps forts...), et des partenaires opérationnels et institutionnels du CRAJEP.
- ⇒ une valorisation du réseau en présentant les associations membres, leurs coordonnées, leurs actualités avec un renvoi sur leurs propres sites.
- ⇒ l'accès à des ressources externes et internes (intranet réservé aux membres), avec la possibilité de télécharger des documents : documents thématiques du Cnajep et du CRAJEP, comptes-rendus de réunions d'instances ou de commissions, newsletters... Avec également une rubrique offres d'emplois...
- ⇒ une ouverture sur l'extérieur : il s'agit de rendre compte plus largement des enjeux et débats de la vie associative et de l'éducation populaire, tant au niveau régional que national.

<https://www.crajep-occitanie.fr/>



LA NEWSLETTER : UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RESEAU



Edition et diffusion d'une newsletter mensuelle interne au réseau.

Elle est adressée aux membres du CRAJEP, du Conseil d'administration, des commissions thématiques, au Cnajep...

Celle-ci permet une information régulière des membres sur l'actualité du secteur et des partenaires, l'agenda du comité, les actions programmées, de mettre à disposition des ressources... Elle permet également de mettre en valeur l'actualité des membres du CRAJEP. **Elle a été un outil ressource important pour le réseau, pendant la période de crise sanitaire.**

⇒ **Environ 90 destinataires. 12 numéros ont été édités en 2020.**

A la Une

Agenda

CRAJEP Occitanie
Rencontre thématique du CRAJEP le 19/01/20 de 17h30 à 20h30 à Toulouse
Conseil d'administration : le 02/02/20 de 10h à 12h à la MJC de Lézignan-Corbières
Banquet : le 27/02/20 de 10h à 12h lieu à définir
Séminaire annuel du CA le 02/04/20, de 10h à 17h (lieu à définir).

CNAJEP
Commission Animation territoriale (CRAJEP) : le 16/01/20, de 9h30 à 12h30
Conférence des ...

LA PLAQUETTE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LE RESEAU

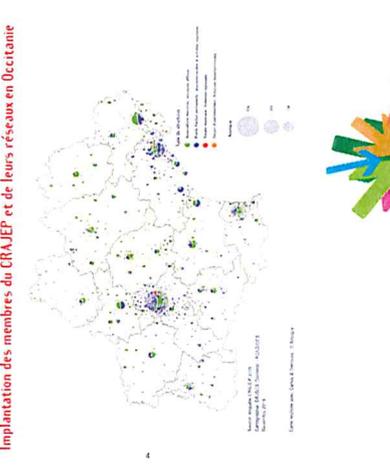
Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Campagne de diffusion de cette plaquette en 2020.

Elle présente et valorise :

- Le CRAJEP : Un rôle et des missions spécifiques.
- Le projet et les actions développées par les associations : *des associations avec un même projet et une même ambition/Une action globale pour le développement de nos territoires.*
- Le réseau régional en Occitanie : Chiffres clés (nombres de structures, d'adhérents, de bénévoles, d'emplois, de bénéficiaires des activités....), carte d'implantation des réseaux membres du CRAJEP...
- Fiches de présentation de chacune des associations membres.

⇒ **Elle a été éditée en 2020 à hauteur de 1000 exemplaires et a été diffusée également en format numérique aux membres adhérents et aux différents partenaires du CRAJEP.**



Le Crajep en chiffres

- 27 associations régionales membres avec 8 700 points d'implantation locale (associations, séjours, structures locales et acteurs réguliers).
- 2 467 communes ou au moins une structure membre du CRAJEP sur les communes de Crajep.
- 1 900 000 bénéficiaires des activités, soit un habitant sur trois de la région concerné par l'action des associations du CRAJEP.
- 700 000 adhérents (jeunes, citoyens, bénévoles occasionnels) (hors bénévoles occasionnels).
- 6 300 volontaires mobilisés (services civiques et CEE).
- 18 200 emplois soit 8 000 ETP salariés au niveau des associations régionales et départementales.

Source : Étude Crajep 2018. État des lieux sur décembre 2018.

AFEV ASSOCIATION DE LA FONDATION ÉTUDIANTE POUR LA VILLE

Être utile contre les inégalités

AFEV participe à la lutte contre les inégalités, en particulier éducatives, et à la création d'un lien social dans les quartiers en difficulté, à côté des politiques publiques, des réseaux d'engagement citoyen pour les jeunes en général, et pour les étudiants en particulier. Ses valeurs de solidarité de lutte contre toute forme de discrimination se traduisent au travers de 4 programmes d'action : accompagnement individualisé à domicile, ateliers de renforcement et des kits (multilingues) projets solidaires.

BREF HISTORIQUE
L'AFEV a été créée en 1976. Créateur de lieux solidaires et premier réseau d'intervention d'urgence dans les quartiers prioritaires.

L'ACTION PHASE
Accompagnement individuel ou collectif : un étudiant bénévole accompagne tout au long de l'année un étudiant en difficulté dans son parcours scolaire. 2h par semaine à son domicile, permet tout d'abord l'implication des familles. Ces étudiants, au moment d'acquiescer des études qui s'ouvrent, ont aussi des jeunes collègues et bénévoles qui développent leur confiance en eux et trouvent une aide dans leur vie d'étudiants.

CHIFFRES CLÉS
1300 heures engagées, 150 volontaires en service civique, 100 volontaires solidaires, 1700 enfants accompagnés, plus de 3000 bénéficiaires et familles touchés, 20 salariés sur 5 départements dans plus de 40 bureaux prioritaires, 20 villes, 12 établissements scolaires et 12 universités.

AROÉVEN ASSOCIATION RÉGIONALE DES ŒUVRES ÉDUCATIVES ET DE VACANCES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

L'éducation en mouvement

Elle intervient dans l'éducation formelle et informelle, complémentaires de l'enseignement public. Ses chartes d'engagement sont : les séjours de vacances, la formation à l'animation volontaire, la formation professionnelle et les formations Éducation Nationale (Méthodes et expérimentation).

Les objectifs sont de favoriser l'engagement pour des jeunes autonomes et responsables, d'accompagner les formations de la société pour la préparer au monde de demain, informer et échanger pour capitaliser, pour construire une société inclusive pour plus de justice sociale.

Les Aroévén visent la construction d'un réseau d'associations pour favoriser, diversifier et enrichir l'engagement associatif, avec des alliés réguliers recherche et terrain pour une éducation la plus pertinente possible.

BREF HISTORIQUE
L'AROÉVEN est créée en 1962 dans une démarche volontaire et apolitique. Elle a pour objectif de favoriser l'échange et de partager son expérience de vie scolaire. C'est le début des centres de vacances et des camps scolaires.

L'ACTION PHASE
Participation à l'école de la République et de L'Éducation Nationale à l'accompagnement de la formation de la formation professionnelle et des différents intervenants de l'Éducation Nationale (BEPCC, etc.).

CHIFFRES CLÉS
7 départements (Montpellier, Toulouse), 17 associations, 100 bénévoles, 1400 heures ETP.

5. CRISE COVID-19 : ADAPTATION DES MODALITES D'ANIMATION DU RESEAU ET DE COMMUNICATION POUR UNE MOBILISATION GENERALE !

Le CRAJEP s'est adapté aux contraintes sanitaires imposées par la crise de la COVID-19. Les évènements, actions et instances statutaires ont dû être réalisés à distance, en tout numérique.

Le CRAJEP a continué à jouer son rôle de tête de réseau, en apportant aussi soutien et information à ses membres, par de la veille informative, et tout en réalisant un état des lieux des difficultés de ses associations adhérentes, afin de les porter à la connaissance des institutions partenaires (DRJSCS Occitanie, Conseil régional Occitanie), de la CRESS Occitanie, du Mouvement Associatif Occitanie et du CNAJEP notamment. L'enjeu étant que nos contributions puissent être prises en compte lors des différentes cellules de crise ou de veille sur l'ESS et sur la Vie associative, mises en place par la Préfecture, les services de l'Etat et par la Région Occitanie.

Le CRAJEP a donc développé une communication spécifique en direction de son réseau ou des partenaires, autour de plusieurs axes :



POINT DE SITUATION AU NIVEAU
DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CRAJEP
ET PRECONISATIONS POUR UNE SORTIE DE CRISE
CRISE COVID-19
VERSION DU 14 MAI 2020

Depuis le début de la crise du Covid-19, le CRAJEP Occitanie travaille en lien avec le Cnajep et les Crajep des autres régions pour partager des éléments d'analyse et de suivi de la situation du secteur JEP, des activités et des bénéficiaires des actions.

En effet, depuis la mise en place du confinement, le Cnajep est en interlocution régulière avec les pouvoirs publics à la fois par des points réguliers la DJEPVA, mais aussi via des points avec le Cabinet de Gabriel Attal (en lien avec : LMA, UNAT, COFAC, UNIOPSS, ...).

Le CRAJEP est aussi en lien direct avec Le Mouvement Associatif Occitanie et avec la CRESS Occitanie, mobilisés dans les cellules de crise régionales mises en place par l'Etat et la Région, pour porter et relayer les problématiques rencontrées par les acteurs associatifs de notre secteur.

Pour conduire cet état des lieux de la situation, le CRAJEP a organisé durant les mois d'avril-mai, une remontée d'informations des situations de ses différents réseaux membres, via les réunions de Bureau du CRAJEP et des entretiens avec ses 27 adhérents (18 associations ont pu faire remonter leurs informations via les réunions de Bureau ou ont pu être contactées par téléphone à la date du 12/05/20).

⇒ Mise en place d'un espace ressources « Associations JEP et COVID-19 » sur le site internet du CRAJEP, avec des informations sur les dispositifs de soutien, des informations des partenaires et les communiqués ou tribunes des réseaux...

⇒ Diffusion de mails d'information spécifiques, édition de plusieurs lettres internes spéciales « COVID-19 », où les associations du réseau ont pu retrouver les dernières ressources officielles, les bonnes pratiques et un point sur les avancées des partenaires en matière d'interlocution politique.

- ⇒ Relai régulier, communication et valorisation des actions des membres et des partenaires...
- ⇒ Etat des lieux de la situation du réseau et notes d'interpellation en direction des partenaires...



Alerte sur la modification annoncée des mesures spécifiques au chômage partiel et impacts sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire en région
13 mai 2020

AXE 2 : DEVELOPPEMENT DU ROLE POLITIQUE



Pour développer son rôle politique et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP oriente son action autour de la :

Co-construction et du portage d'une parole politique commune dans le débat public :

- ⇒ **Renforcer les espaces de débat politique en interne** et les espaces d'élaboration collective entre les membres.
- ⇒ **Être un espace d'échanges, d'analyse et de propositions** quant aux enjeux économiques et politiques de nos AJEP.
- ⇒ **Alimenter la parole des AJEP par un travail d'analyse sociétale** : évolutions sociales, territoriales, de l'environnement des AJEP...
- ⇒ **Identifier des sujets, des niveaux thématiques prioritaires** à traiter au niveau du CRAJEP, pour alimenter le réseau et construire une parole commune.
- ⇒ **Construire des propositions communes** et organiser la diffusion et la promotion de ces propositions.

Promotion et valorisation du secteur JEP :

- ⇒ **Contribuer au développement et à la valorisation de la vie associative** dans les champs d'intervention prioritaires de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- ⇒ **Assurer une fonction de plaidoyer et de portage politique** sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.
- ⇒ **Développer des actions de communication externes** : actions d'interpellation et de mobilisation, rencontres publiques, production de documents thématiques...

Représentation du secteur JEP :

Il s'agit de confirmer le CRAJEP comme coordination représentative sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

- ⇒ **Assurer une présence active et contributive dans les instances régionales** relevant de son champ de compétence.
- ⇒ **Porter dans les instances où il siège, la parole de l'éducation populaire et participer à la co-construction des politiques publiques** de jeunesse et d'éducation populaire.
- ⇒ **Conduire un travail de veille, au niveau des instances concernées**, pour identifier les enjeux, les questions à traiter, informer le réseau...

1. DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE , UTILES EN PERIODE DE CRISE

Au travers des instances, des travaux des commissions et des groupes thématiques, le CRAJEP offre à ses membres des espaces d'élaboration collective, des temps d'information, d'analyse, de construction d'une parole politique commune sur différents sujets. Le CRAJEP s'attache à organiser et à animer au mieux ces différents espaces essentiels, par la préparation des ordres du jour, la veille informative, la production de notes d'actualité et par l'établissement de comptes rendus réguliers.

2. PRISES DE PAROLE PUBLIQUES ET ACTIONS DE PLAIDOYER

Dans la période de crise , le CRAJEP a pris parole et a porté, relayé et diffusé différents communiqués, prises de position ou contributions du Cnajep et du Mouvement Associatif :



L'éducation populaire, une actrice au cœur des enjeux actuels

Communiqué du Cnajep
19 mai 2020



Précarisation des publics et creusement des inégalités
ispensable des Associations de Jeunesse et d'Education populaire pour faire face à la crise
26/05/2020

Paris, le 29 avril 2020
N/Réf : FP/AB/2020.228

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris



Alerte sur la modification annoncée des mesures spécifiques au chômage partiel
et impacts sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire en région
13 mai 2020

Objet : interpellation du Cnajep



Communiqué des organisations signataires de la plateforme pour un Big Bang des
Politiques Jeunesse (BBPJ)

20 avril 2020

Crise du Covid-19
Conséquences et anticipations sur le tissu associatif régional

Covid-19 : l'urgence de prendre en compte la situation de
tous les jeunes !



#Enquête covid-19
Quels impacts sur votre association ?

Premiers résultats Occitanie



ASSOS
faire face
à la crise
COVID-19

DU DIAGNOSTIC
AUX MESURES
D'URGENCE

3. ORGANISATION D'UNE RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS



Cette rencontre s'est déroulée le mardi 6 octobre 2020, de 14h30 à 17h en visioconférence.

Il s'agissait d'organiser un temps de rencontre entre le CRAJEP, ses associations membres, la Région Occitanie et la DRJSCS, Occitanie afin de :

Contexte de cette rencontre

- Suite des rencontres avec la DRJSCS et la Région de juin 2020, sur la situation de crise
- Proposition de Kamel Chibli, Vice-président de la Région, de mettre en place un temps de travail dédié à la rentrée 2020 : avec le CRAJEP, ses membres, l'Etat - DRJSCS et la Région
- Dans le contexte de crise, échanger sur la situation de nos Associations de Jeunesse et d'Education Populaire, sur la base de l'état des lieux produit par le CRAJEP en mai-juin 2020 et transmis aux partenaires (à réactualiser) et élaborer des propositions concrètes pour accompagner et soutenir le secteur JEP

⇒ faire un point sur la situation du secteur JEP et de nos associations à la rentrée 2020

⇒ pouvoir échanger sur les mesures de soutien

⇒ Envisager ensemble des propositions concrètes et pérennes pour assurer l'avenir de notre secteur, durement frappé par la crise sanitaire.

Objectifs

- Echanger sur la situation de notre secteur JEP en cette rentrée 2020, sur les difficultés rencontrées par les associations
- Travailler conjointement à des mesures concrètes et pérennes de soutien pour notre secteur JEP
- ✓ Faire des préconisations, en s'appuyant sur le contenu du Plan de relance pour la vie associative (LMAO)
- ✓ Faire des propositions spécifiques à notre secteur JEP, en appui sur notre état des lieux

Participants :

• **Etat -DRJSCS** : Pascal Etienne, Directeur régional et Nicolas Remond, Chef de Pôle Cohésion sociale.

• **Région Occitanie** : Kamel Chibli, Vice-président en charge de la Jeunesse et des Sports, Jérémie Martin, conseiller de la Présidente de Région délégué à

l'éducation, la jeunesse et aux sports, Jérôme Marchand, Chargé de mission auprès de Kamel Chibli, les services DEJ (directeurs et chefs de services).

• CRAJEP Occitanie : Président et Directrice.

• Membres du CRAJEP : 1 représentant par association membre (titulaire ou suppléant au CA).

4. ORGANISATION D'UNE RENCONTRE PUBLIQUE

Rencontre thématique du CRAJEP du 16 janvier 2020



**L'ÉDUCATION POPULAIRE AUJOURD'HUI :
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Près d'une quarantaine de participants étaient présents à cette rencontre organisée par le CRAJEP Occitanie, à Toulouse, **autour de l'Avis du CESE du 28 mai 2019 :**

« L'Éducation Populaire, une exigence du 21^{ème} siècle ».

Elle a permis aux co-rapporteurs de cet avis, Jean-Karl Deschamps, Membre du CESE au titre de la Cohésion sociale et territoriale et vie associative, Président du Groupe des Associations, et Christian Chevalier, Membre du CESE au titre de la Vie économique et dialogue social, Membre du Groupe UNSA, de présenter ce rapport et ses enjeux dans le contexte actuel.



L'éducation populaire,
une exigence du XXI^e siècle
Christian Chevalier et Jean-Karl Deschamps

CESE 12

MAI 2019



5. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRESENTATION

Grace à ses multiples représentations, le CRAJEP est présent dans les relations qui se construisent avec les partenaires, pouvoirs publics, collectivités territoriales, acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire... Ces représentations viennent nourrir la réflexion et les échanges entre les membres du comité régional et avec les partenaires concernés. Elles permettent aux AJEP d'être informées sur l'actualité, les enjeux, les évolutions en cours, et de porter un positionnement politique collectif. Ainsi, dans les différents espaces, il a été possible de porter les points de vue, les positions et propositions des AJEP sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire, et notamment dans la période de crise.

Le CRAJEP s'est attaché en 2020, à maintenir sa présence dans les instances régionales pour affirmer le rôle de l'Education Populaire en région, ainsi que pour rendre compte de l'impact de la crise Covid-19 sur les associations JEP.

Acteur représentatif de la société civile, le CRAJEP a continué d'investir les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue afin d'y porter les analyses et propositions sur la jeunesse et l'éducation populaire et de contribuer ainsi, à la reconnaissance de la contribution spécifique de ces associations, notamment en période de crise.

L'engagement du CRAJEP au sein de ces instances est incontournable pour assurer sa mission de représentation régionale et il est essentiel pour assurer aussi la mobilisation des réseaux régionaux.

6. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNES



L'Etat et notamment, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie devenue DRAJES Occitanie au 1er janvier 2021 :

Le CRAJEP est financé en 2020 par la DRJSCS à la fois sur le soutien à sa fonction de tête de réseau et sur la mise en place d'opérations spécifiques, liée à la participation des jeunes dans le débat public . Le CRAJEP dispose également d'un poste FONJEP.

Pour échanger sur le partenariat DRJSCS / CRAJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2020 :

- ⇒ Avec le Directeur régional, Pascal Etienne et ses services : le 25 mai 2020.
- ⇒ Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs Vacances apprenantes et du SNU (6 rencontres).



Le Conseil Régional Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le CRAJEP est partie prenante des instances mises en place par la Collectivité régionale et bénéficie d'une convention financière annuelle avec le Conseil Régional. Sur le fonctionnement « tête de réseau » et sur une opération spécifique. Le CRAJEP est également attributaire du marché public pour l'animation des rencontres thématiques et territoriales du Conseil régional des jeunes Occitanie.

Pour échanger sur le partenariat Conseil régional /CRAJEP/AJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2020 :

- ⇒ Avec le Cabinet de Carole Delga et avec Kamel Chibli, Vice-président de la Région : le 11 juin 2020.

- ⇒ Journée d'échange sur le Chef de filât jeunesse et les Politiques jeunesse le 3 mars 2020.
- ⇒ Dans le cadre de l'installation du Conseil régional de la vie associative, en présence de Carole Delga le 7 octobre 2021 et avec le Cabinet de Carole Delga, le 10 novembre 2020.
- ⇒ Régulièrement avec les services de la Direction de l'Education et de la Jeunesse , autour de la mise en œuvre du marché public des rencontres thématiques et territoriales du CRJ.
- ⇒ Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Lutte contre le racisme et l'antisémitisme : audition le 10 janvier 2020 et présentation du Plan le 8 juillet 2020.



Le CESER Occitanie/Pyrénées Méditerranée :

Le 1er janvier 2018 , le CESER Occitanie a été installé et le CRAJEP Occitanie a été sollicité par le Préfet pour désigner 3 représentant.e.s issu.e.s d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, âgés de moins de 30 ans, pour siéger au sein du 3^{ème} collège (organisations représentatives des jeunes). Camille Plagnard—remplacée par Morgane Pastoret en septembre 2020 (AFEV), Amélie Vigroux (MRJC) et Louisa Meeschaert (CEMEA), ont assuré cette représentation en 2020, au sein des commissions suivantes :

- Commission 2 : espace et développement rural, agri-agro, forêt, bois, alimentation;
- Commission 5 : éducation, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société;
- Commission 7 : santé, culture, sport, cohésion sociale;
- Commission 8 : Finances, Politiques contractuelles, Europe, Suivi et Évaluation des politiques publiques.

Nos représentantes participent par ailleurs au Groupe Associations du CESER.

Elles ont donc participé aux travaux des commissions, donnant lieu à différents avis et rapports, notamment : sur la « Crise COVID-19, Des priorités pour une économie régionale transformée, diversifiée, durable et solidaire » et sur « Education, jeunesse, numérique et décrochage scolaire » . Hervé Guégan, Président du CRAJEP, a été auditionné à l'occasion de l'élaboration de ces avis.

Plusieurs réunions de travail et d'accompagnement ont été organisées avec les 3 représentantes tout au long de l'année et pour organiser le travail contributif du CRAJEP au sein du CESER.

Le CNAJEP a également organisé le 1^{er} décembre 2020, une rencontre avec les représentant.es des CRAJEP/AJEP dans les CESER. Morgane Pastoret et Amélie Vigroux y ont participé, aux côtés de la Directrice du CRAJEP.



CRESS La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie :

Le CRAJEP est représenté au CA de la CRESS Occitanie par François Moreaux, administrateur du CRAJEP. Il siège dans le Collège Associations, auprès des représentants du Mouvement Associatif et des autres coordinations et regroupement associatifs.

- ⇒ Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale du 23 juin 2021, notamment pour renvoyer des contributions sur notre secteur, dans le cadre de la crise et pour faire des remontées aux différentes cellules de crise mises en place.

⇒ Il a participé aussi aux autres travaux et réunions organisées en 2020 par la CRESS : Comités de pilotage du Mois de l'ESS et Agoras de l'ESS, dans le cadre du mois de l'ESS en novembre 2020.



Le Mouvement Associatif Occitanie :

Les 2 représentantes du CRAJEP au Mouvement Associatif sont Emilie Taberly et Claudine Périe, Vices présidentes du CRAJEP. La présidence de LMAO est assurée par Claudine Périé.

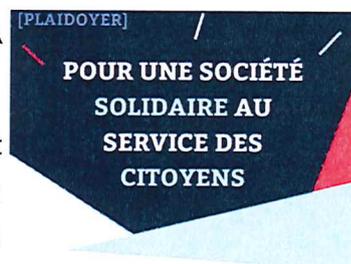
⇒ Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale du 23 juin 2020.

⇒ Il a adressé des contributions sur notre secteur, dans le cadre de la crise et pour des faire des remontées lors des différentes cellules de veille Etat-Région mises en place, dans le cadre de la réponse aux enquêtes liées à la crise Covid-19 et pour la construction du Plaidoyer « pour des mesures pour accompagner le secteur associatif » dans le cadre du Plan de relance pour la vie associative.

⇒ Le CRAJEP participe également au Comité de pilotage régional et aux comités d'appui du DLA.

⇒ Il agit dans le cadre du Parcours Adress, qui a pour objectif de soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires sur le territoire de Toulouse Métropole. Le CRAJEP, en appui sur Sophie Baudriller (trésorière du CRAJEP) est chargé dans ce cadre, sur sollicitation des animateurs du Parcours Adress, d'accompagner des porteurs de projet du secteur jeunesse et éducation populaire.

⇒ Le CRAJEP a également relayé régulièrement les communiqués et prises de position politique de LMAO.



Que serait la vie sans les associations ?

Les mesures pour accompagner les associations à court, moyen et long terme



Choisir l'intérêt général



Le Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire :

Le CRAJEP est membre du Cnajep et comme les autres CRAJEP, il a le statut de « membres du réseau » ce qui lui permet de prendre part à tous les travaux du Cnajep (groupes de travail, diverses manifestations ...) et de voter aux assemblées générales du Cnajep.

En 2020, le CRAJEP a continué à participer à plusieurs instances et aux travaux du CNAJEP :

⇒ Commission Animation territoriale (commission des CRAJEP) et commissions de travail diverses (Engagement, International et mobilité des jeunes, Politiques jeunesse...):

⇒ Conférence des présidents de CRAJEP : le 12 mars 2020.

⇒ Le CRAJEP a poursuivi son partenariat avec le Cnajep dans le cadre du Dialogue structuré européen et a mis en place un débat régional Provox le 5 décembre 2020 en visioconférence.

⇒ Le CRAJEP a relayé également dans son réseau, les différents outils de communication, campagnes de mobilisation et prises de position du Cnajep, pendant la période de crise.

LES DIFFERENTES REPRESENTATIONS DU CRAJEP OCCITANIE

➤ **CESER - Conseil Economique Social Environnemental :**

Camille Plagnard, remplacée par Morgane Pastoret, Amélie Vigroux et Louisa Meeschaert

➤ **DRJSCS – Comité de coordination régionale du Service Civique :**

Soizic Ghandour

➤ **DRJSCS – Comité de pilotage du SNU :**

Hervé Guégan et Marianne Loiseau-Naïl

➤ **DRJSCS – Comité de pilotage Vacances Apprenantes :**

Hervé Guégan, Claudine Périé, François Maynadier et Sophie Baudriller

➤ **DRJSCS – Comité régional FONJEP :**

Daniel Jean-Pierre

➤ **DRJSCS – Commission régionale consultative FDVA 1 et 2 :**

Claudine Périé

➤ **DRJSCS—Commission des Médailles JSVEA :**

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

➤ **POS—Plateforme d’Observation Sociale Occitanie :**

Hervé Guégan et Marianne Loiseau-Naïl

➤ **Plateforme régionale de la Mobilité :**

Marianne Loiseau-Naïl

➤ **LMAO—Le Mouvement Associatif Occitanie :**

Instances : Claudine Périé et Emilie Taberly/ **Parcours Adress :** Sophie Baudriller

➤ **CRESS—Chambre Régionale de l’Economie Sociale et Solidaire Occitanie :**

François Moreaux

➤ **CRIJ— Centre Régional Information Jeunesse Occitanie :** *le CRAJEP est membre associé*

Soizic Ghandour

➤ **CNAJEP—Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d’Education Populaire :**

Marianne Loiseau-Naïl et Hervé Guégan

➤ **CREPS Montpellier/CREPS Toulouse :**

Josiane Ricard et François Maynadier/Hervé Guégan

➤ **CFA Sport Occitanie :**

François Maynadier

AXE 3 : COORDINATION D' ACTIONS COLLECTIVES



Le CRAJEP est amené à conduire des actions dans lesquelles plusieurs membres du CRAJEP sont impliqués et qui nécessitent un appui et une coordination par la tête de réseau.

Certaines commissions thématiques du CRAJEP permettent d'aboutir à la mise en place d'actions collectives portées par des membres du CRAJEP.

Animation/coordination d'actions « fédératrices », en fonction des priorités du CRAJEP (et qui s'appuient sur les compétences de ses membres) :

- ⇒ **Conduire des actions** en cohérence avec les objectifs politiques prioritaires
- ⇒ **Développer les partenariats** et inciter aux montages de projets à partir des besoins de ses associations membres
- ⇒ **Faciliter la conduite d'actions expérimentales sur les territoires**, impliquant plusieurs membres
- ⇒ **Coordonner l'essaimage** des actions sur l'ensemble du territoire régional
- ⇒ **Soutenir et accompagner si nécessaire, à l'échelle de la région, l'expertise acquise** dans la conduite d'actions locales et/ou départementales.

1. PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : ORGANISATION D'UN WEBINAIRE REGIONAL PROVOX

Le 5 décembre 2020 : Rencontre débat « Jeunesse, Opportunités et Territoires ».



WEBINAIRE
REGIONAL
PROVOX



Cette rencontre comptait parmi les débats régionaux impulsés dans le cadre de la campagne Provox « Jeunesse, Opportunités et territoires ».

Provox est la déclinaison française du processus européen de Dialogue Structuré entre Etats membres de l'UE, institutions européennes et organisations de jeunesse. Ce processus est animé en France par le Cnajep.

En septembre 2019, une rencontre régionale Provox à Montpellier a permis aux jeunes présent.e.s de s'approprier les thématiques du 7^{ème} cycle du dialogue structuré européen et de faire des propositions régionales pour contribuer à la campagne européenne Provox «Jeunesse, opportunités et territoires». Une délégation de 10 jeunes de la région Occitanie a également pu assister au festival Provox à Amiens, début 2020, pour poursuivre les réflexions amorcées.

Comme chaque année depuis 2018, le CRAJEP Occitanie a organisé, en appui sur ses AJEP membres et en partenariat avec le Cnajep, une rencontre régionale Provox et contribue ainsi à cette dynamique et à ce processus.

PROVOX



• ECHANGER AVEC DES DECIDEUR.E.S

• S'APPROPRIER UNE RESOLUTION EUROPEENNE CONSTRUITE PAR DES JEUNES

• DONNER MON AVIS ET FAIRE BOUGER LES POLITIQUES REGIONALES



LA CAMPAGNE EUROPEENNE PROVOX «Jeunesse, opportunités et territoires»

7^{ème} cycle du Dialogue structuré européen

- Revenir au niveau régional pour présenter les résultats de cette campagne
- Travailler ensemble à leur mise en œuvre en région Occitanie

⇒ **Nombre de participants : 35,**

dont 6 jeunes du CRJ Occitanie.

Tranche d'âge concernée : 18-30 ans.

Profils des jeunes présents : étudiants, lycéens, animateurs professionnels, stagiaires en formation professionnelle, jeunes actifs, jeunes engagés et volontaires dans les associations, responsables associatifs bénévoles...

- ⇒ **5 animateurs /intervenants** du CRAJEP (Marianne Loiseau-Nail et Alexandre Weill), du CNAJEP (Eva Baronnet), des CEMEA (Pauline Perchery) et de l'AFEV (Xavier Lloret).
- ⇒ **6 élus et décideurs publics présents** : Irène Tolleret, Eurodéputée ; Kamel Chibli, Vice-président de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée ; Nicolas Remond, Responsable du Pôle Cohésion sociale et Jeunesse de la DRJSCS- Etat ; et 3 élus locaux présents.
- ⇒ **Participation des élus et décideurs** aux ateliers débat avec les jeunes, co-construction de propositions et retransmission des ateliers.



PROVOX

LES ATELIERS THEMATIQUES



- Emploi de qualité pour tout.e.s
- Créer des opportunités pour les jeunes rurales
- Animateur.trice : quelle formation et quelle valorisation?

2. RENCONTRES THEMATIQUES ET TERRITORIALES DU CONSEIL REGIONAL DES JEUNES OCCITANIE



Le CRAJEP est attributaire depuis 2019 du Marché public de la Région « accompagnement à l'animation des travaux du Conseil régional des Jeunes Occitanie », pour le lot concernant les Rencontres thématiques et territoriales du CRJ.

Afin d'alimenter les travaux des réunions plénières du CRJ, il est prévu dans le fonctionnement du CRJ, l'organisation de réunions thématiques et territoriales. Ces dernières ont pour objet de rassembler les membres du CRJ dans une configuration plus réduite pour permettre un travail plus régulier en présentiel afin de :

- Poursuivre le travail des commissions thématiques grâce à des échanges facilités,
- Proposer des activités sur le terrain pour alimenter les travaux,
- Être un lieu de discussions, de synthèses.

Ces rencontres doivent aussi permettre aux membres du CRJ de mieux appréhender les questions de citoyenneté et d'enrichir leur expérience de membre du CRJ.

Afin d'assurer la bonne organisation du dispositif global, le CRAJEP s'inscrit dans une coordination étroite avec la Région Occitanie et s'appuie sur 3 structures pilotes (associations membres du CRAJEP.)

Différents temps de travail sont, à cet effet, prévus avec les services de la Région. La directrice du CRAJEP, dans sa mission de coordination générale de l'action, et les pilotes de territoires (référents des associations concernées), proposent, préparent, mettent en œuvre et assurent le suivi des réunions thématiques et territoriales du CRJ.

**Rencontre débat autour
de l'Egalité Femmes/Hommes
Samedi 7 mars 2020
A ALBI**



Rencontres thématiques et territoriales du CRJ			
Secteur 1 Lot-Tarn-Tarn et Garonne - Aveyron Les Francas	Secteur 2 Hérault-Gard- Lozère CRAJEP (en appui sur Ufcv, Afev, Civam)	Secteur 3 Haute Garonne- Gers-Htes Pyrè- nées Léo Lagrange	Secteur 4 Aude-Pyrénées Orientales - Ariège Ligue de l'enseignement

3. ACTION DE PROMOTION DE L'ANIMATION VOLONTAIRE ET DE L'ENGAGEMENT EDUCATIF

Dans le cadre des travaux de la commission Formation/BAFA du CRAJEP : volonté des organismes de formation à l'animation volontaire, de mettre en place ensemble une action pour valoriser nos formations BAFA-BAFD dans l'environnement, auprès du grand public et notamment auprès des jeunes.

Actions envisagées en 2020 : action de communication « grand public » avec la création de supports de communication et d'animation spécifiques (jeux collectifs, escape game, vidéo, animation radio, flyers...) , à proposer ou à mettre à disposition dans différents événements régionaux, rassemblant des jeunes (Jour J de la Région, rassemblements régionaux Service civique...). A cause de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu réaliser l'action comme prévu, car les différents rassemblements de jeunes ont été annulés. Nous avons cependant, mis en œuvre :

Une campagne de communication numérique, en appui sur les différents outils de communication réalisés sur le BAFA :

En interne : mise à disposition de ces outils sur les sites internet et diffusion sur les réseaux sociaux (CNAJEP, CRAJEP et membres du CRAJEP/ organisateurs de formations). Au niveau du CRAJEP, les outils sont disponibles sur son site internet et ont été diffusés via sa newsletter.

En externe : mise à disposition des outils auprès de différents partenaires notamment de la DRJSCS et du CRJ Occitanie (espace emploi animation du CRAJEP/Site internet).

- ⇒ **Création d'un flyer : « Passe ton BAFA 100% Educ Pop ».**
- ⇒ **Réalisation d'un clip vidéo par LE&C Grand Sud, en appui sur des témoignages de jeunes recueillis sur les stages BAFA des organismes de formation membres du CRAJEP.**



4. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CREPS DE TOULOUSE



Sollicité par le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Toulouse et son département Performance Sportive (DPS), le CRAJEP Occitanie intervient en appui sur Léo Lagrange, La Ligue de l'Enseignement et l'AROEVEN, et dans le cadre d'une convention triennale 2019-2021, auprès des personnels, entraîneurs et partenaires de la performance sportive de l'institution pour travailler autour d'un plan d'action à destination des sportifs de haut niveau et des professionnels qui les encadrent.

Le CREPS s'appuie en effet depuis 2019, sur les compétences des associations du CRAJEP pour intervenir autour des questions de citoyenneté et de compétences psychosociales. Cette action démontre combien le sport est un lieu éducatif et de construction de la citoyenneté, et que les CREPS sont des partenaires naturels et historiques de nos associations JEP.

Plan d'action 2020 :

- ⇒ **Accompagnement de la Commission des sportifs.**
- ⇒ **Formation-Accompagnement de l'équipe internat.**
- ⇒ **Organisation des Echanges entre sportifs.**
- ⇒ **Séminaire collectif organisé le 1er octobre 2020, pour définir les axes d'actions prioritaires en 2021.**





Comité Régional
des Associations de Jeunesse
et d'Education Populaire



CRAJEP Occitanie

MIN - 281 ave. du Marché Gare - 34070 Montpellier

contact@crajep-occitanie.fr / 09.53.90.57.11 - 06.42.69.77.83

www.crajep-occitanie.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de région académique
à la jeunesse, à l'engagement et
aux sports (DRAJES)

